UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

Master 2 - Bio-santé / Toxicologie, environnement, santé

Domaine :
Sciences - Technologie - Santé

Mention :
Biologie - Santé

UFR/Institut :
UPEC - UFR de Santé

Type de diplôme :
Master

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 4

Niveau de diplôme :
Bac + 5

Niveau de sortie :
Niveau I

Lieu(x) de formation :
Créteil - Campus Henri Mondor

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

M1 : L'objectif de l'année de M1 de la mention Biologie Santé est de fournir, à partir d'enseignements mutualisés entre le parcours sciences et le parcours médecine et à travers un choix d'options appropriées, les bases nécessaires qui permettront à un étudiant soit d'accéder à l'une des spécialités proposées dans le cadre d'un M2 à l'UPEC, soit de « candidater » à des spécialités de M2 d'autres universités.

M2 : La spécialité "Toxicologie, Environnements, Santé" vise à former des étudiants à :
- l'étude des expositions humaines aux polluants environnementaux (polluants atmosphériques, contaminants de l'eau et de l'alimentation, polluants de l'environnement professionnel) ;
- la compréhension de leurs mécanismes d'action ;
- la connaissance de leurs impacts sanitaires au niveau des pathologies et sur des populations en fournissant les bases de l'épidémiologie environnementale ;
- l'utilisation des outils permettant l'évaluation et la gestion des risques en santé environnementale.

Capacité d'accueil

M1 : 36 étudiants
M2 : 30 étudiants

Compétence(s) visée(s)

Toxicologue référent pour l'industrie, les organismes publics, territoriaux et les agences sanitaires.

Poursuites d'études

Possibilité de poursuite en thèse de toxicologie

Débouchés professionnels

Enseignement et recherche dans le domaine de la sécurité sanitaire environnementale et de la toxicologie professionnelle. Agences et instituts publics tels que l'ANSES (Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale) , l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques), l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), le CEA (Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives). Industrie chimique et agroalimentaire. Collectivités locales. Entreprises internationales de contrôle impliquées dans l'évaluation toxicologique des produits chimiques en réponse à la directive européenne REACH, Bureaux spécialisés dans la réglementation des produits chimiques, en sécurité et prévention des risques professionnels.

Environnement de recherche

Stages de laboratoire proposés dans diverses Unités INSERM, mais également dans des Agences sanitaires (ANSES), des laboratoires de recherche publics (hospitaliers, universitaires,CEA, INERIS, etc) et privés (Industries diverses)
Liste mise à jour chaque année de laboratoires d'accueil possibles, transmise aux étudiants qui doivent trouver leur terrain de stage.

Statistiques

Taux de réussite en 2019/2020 : 100 %

Organisation de la formation

M1 :
- Premier semestre : enseignements théoriques constitués de 4 UE obligatoires et 3 UE optionnelles à choisir parmi 9, complétés par une UE d'enseignements pratiques obligatoire.
- Deuxième semestre : enseignements théoriques constitués de 2 UE obligatoires et 6 UE optionnelles à choisir parmi 11, complétés par une UE de stage obligatoire.

Master 2 :

- Premier semestre du M2 : enseignements théoriques constitués de 4 UE obligatoires et 2 UE optionnelles à choisir parmi celles de la spécialité + 1 UE libre pour le parcours recherche, 5 UE obligatoires et 2 UE optionnelles à choisir parmi celles de la spécialité + 1 UE libre pour le parcours professionnel + UE études de cas.
- Deuxième semestre du M2 : stage obligatoire

Enseignements théoriques :
UE 1 : Sources de contamination dans l'environnement et voies de pénétration des xénobiotiques chez l'homme - Responsables : JC. Pairon, G. Varrault (obligatoire)
UE2 : Mécanismes d'action des toxiques - Responsables : A Baeza, X Coumoul, S Kerdine-Romer (obligatoire)
UE3 : Analyse et gestion du risque en toxicologie environnementale et professionnelle. Introduction à l'épidémiologie environnementale. Responsable : I Annesi-Maesano. (obligatoire)
UE Ecotoxicologie - Responsables : V Camel, F Lucas (obligatoire pour parcours Pro)
UE Toxicologie réglementaire des produits chimiques - Responsable : A. Balza (obligatoire parcours Pro)
UE Cancérogenèse et pathologies tumorales - Responsables : JC Pairon, G Mirey (optionnelle)
UE pathologies non tumorales - Responsables : P Andujar, B Mégarbane (optionnelle)
UE Toxicologie de la reproduction - Responsable : V Rouiller-Fabre (optionnelle)
UE Toxicologie des aliments - Responsables : V Camel, AM Davila-Gay (optionnelle)
UE Etude de cas - Responsable : S Devineau (obligatoire pour le parcours Pro)
UE Bases de la toxicologie : étude des mécanismes et approches méthodologiques (obligatoire ou non selon le régime de l'étudiant)

Stage / Alternance

M1 : Un stage de 8 semaines en laboratoire de recherche fait partie intégrante de la formation. Il se déroule entre la deuxième semaine de janvier et la première semaine de mars. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une présentation orale qui a lieu à l'issue du stage (deuxième semaine de mars).

M2 : Stage de 6 mois de janvier à juin (voire août pour les master Pro)

Contrôle des connaissances

M1 : Les semestres 1 et 2 se valident individuellement sans compensation entre eux, à 10/20 à condition qu'aucune note ne soit inférieure à 8/20.
Un oral de rattrapage après les épreuves écrites est proposé pour les UE obligatoires.
Une deuxième session a lieu début juillet pour les deux semestres, ou seules les UE non validées en session 1 peuvent être repassées. La note conservée est la meilleure des deux notes entre les deux sessions.

M2 : 1 examen écrit pour chaque UE mi-décembre et durant la 1ère quinzaine de janvier selon les UE (la moyenne est requise pour chaque UE)
- soutenance d'un mémoire bibliographique en janvier, avec soutenance en anglais pour le parcours recherche
- présentation du projet de stage en janvier
- rédaction et soutenance du mémoire de fin de stage en juin (ou en septembre).

Une deuxième session de l'examen écrit a lieu en juin pour les UE non validées en session 1. La note conservée est la meilleure des deux notes entre les deux sessions.

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtes par la CFVU de l'Université. Elles sont disponibles auprès du service scolarité de la composante.

Calendrier pédagogique

M1 :
- semestre1: début septembre aux vacances de Noël
- semestre2: deuxième semaine de janvier à fin mai
- stage: janvier à début mars

M2 :
- Semestre 3 - enseignements des UE + examens :
Mois de début : septembre
Mois de fin : décembre pour cours théoriques
Mois de l'examen : janvier
- Semestre 4 : stage + soutenance du mémoire

Modalités d'admission en formation initiale

admission en M2 : Cette formation s'adresse à des étudiants de différentes origines, ayant une solide formation en biologie cellulaire, physiologie animale et humaine, et biochimie. Un recyclage pourra être mis en place pour les chimistes.
Sur dossier, les demandes de pré-inscriptions seront étudiées et

les étudiants potentiellement retenus seront convoqués pour une audition fin juin/début juillet.
Au terme des auditions, les candidats finalement retenus sont avertis dans la 1ere quinzaine de juillet.

Modalités d'admission en formation continue

M2 : Sur dossier. Les demandes de pré-inscriptions seront étudiées et les étudiants potentiellement retenus seront convoqués pour une audition fin juin/début juillet. Au terme des auditions, les candidats finalement retenus sont avertis dans la 1ere quinzaine de juillet.

Tarifs pour la formation continue 2023-2024 :
- Formation continue prise en charge par l'employeur : 6 300 euros + 243 de frais d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Modalités d'admission en formation par alternance

A discuter au cas par cas avec le responsable de la spécialité (cas par exemple des IPRP Intervenants en Prévention des Risques Professionnels en entreprise).

Candidature

Candidatures ouvertes **du 18 avril au 13 juin 2024 :**
• Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur https://candidatures.u-pec.fr
• Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org

Pour plus d'informations, contactez le département des masters.

Partenariats

Certains enseignants du master appartiennent à d'autres établissements d'enseignements (en particulier Université de Paris, AgroParisTech), à des entreprises ou Instituts (INERIS, etc).

Responsables pédagogiques

Responsable du M2 : Jean-Claude PAIRON

Responsable de la mention : Florence CANOUI-POITRINE

Scolarité

Faculté de Santé - Université Paris-Est Créteil (UPEC)
Département du Master 2 Biologie Santé - rdc - Bureau 107
Tél : 01 49 81 35 71 et 01 49 81 35 53
Mail : master2.medecine@u-pec.fr

Secrétariat

Centre Hospitalier Intercommunal
Valérie Baclet
Service de Pathologies professionnelles et de l'Environnement, bâtiment U
40 avenue de Verdun
94010 créteil cedex
Tél : 01 57 02 20 90
Mail : valerie.baclet@chicreteil.fr

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61, avenue du Général-de-Gaulle
94010 Créteil cedex